

Formons un cœur pour Émy!

MONTRICHER-ALBANNE
LES KARELLIS

La Pointe d'Émy et les vallons de la Grande Chible.

"Tout n'est pas à vendre, tout n'est pas à détruire!"

On-dit, loi du silence... Malgré le peu d'information livré à la population et selon la volonté conjointe de la Régie Autonome des Remontées Mécaniques des Karellis et de la commune de Montricher-Albanne, la Pointe d'Émy et les vallons de la Grande Chible sont voués à la destruction.

En attendant le passage des bulldozers, le premier coup de semonce est annoncé dans le SCoT de Maurienne, un document de plus d'un millier de pages prévoyant entre autre la «Création d'une liaison Albiez-Karellis et extension du domaine skiable alpin». Ainsi, en plus de projeter la liaison entre les deux stations de ski, il est question d'étendre le domaine skiable des Karellis en direction de la Pointe d'Émy via la réalisation d'une remontée mécanique (d'abord envisagée comme un télésiège, avant d'être présentée comme un télésiège) entre les altitudes 2280m et le Col d'Albanne à 2485m, au Sud du télésiège des Arpons.

Pourquoi proposer cette extension du domaine skiable alors que celui-ci est déjà surdimensionné par rapport à sa capacité d'accueil... et qu'en surplus, on envisage une liaison inter-domaine? Il faut savoir que depuis au moins 2002 la station des Karellis ambitionne de rejoindre le sommet de la Pointe d'Émy pour proposer du «ski extensif» (source: *UTN 2002, création d'une station de ski au Col d'Albanne*). C'est donc une question de prestige et d'orgueil. Le télésiège dit des Vallons n'est qu'une première étape. Une fois réalisé, demain on pourra prétexter sa sur-fréquentation, son obsolescence, et l'impact du réchauffement climatique sur la partie basse du domaine skiable alpin pour demander l'autorisation de créer des terrassements au sommet de la Pointe d'Émy. Le projet de télésiège des Vallons n'est qu'un cheval de Troie qui cache de plus grandes ambitions.

Ce projet d'extension du domaine skiable des Karellis (déjà surdimensionné faut-il le rappeler) est dramatique. **Il concerne les derniers alpages et cimes vierges de la commune de Montricher-Albanne.** Face à la volonté de sacrifier nos dernières montagnes vierges, de les livrer à l'uniformisation et à l'industrie du ski, nous devons poser des

« Pourquoi bafouer ce chef-d'œuvre que sont nos montagnes... »

limites! Entre 90 et 95% de l'alimentation en eau potable de la ville de Saint-Jean-de-Maurienne provient des vallons de la Grande Chible. Ce secteur est une véritable carte postale été comme hiver. C'est un site vierge accessible à la randonnée et un secteur hors-piste de proximité très apprécié qui fait justement tout le succès de la destination Karellis. Ces montagnes et ces alpages transmis de génération en génération, aujourd'hui encore nous pouvons les apprécier. Que léguerons-nous à nos enfants? Pour reprendre les mots de Gilbert ANDRÉ, ancien Maire de Bonneval-sur-Arc: «*Pourquoi bafouer ce chef-d'œuvre que sont nos montagnes,*

tout comme s'il prenait à un industriel la fantaisie de bâtir une usine dans une cathédrale sous prétexte que son sous-sol regorge de pétrole? (...) Au nom de quelle urgence le définitif aura-t-il été sacrifié à l'éphémère? »

Tout n'est pas à vendre, tout n'est pas à détruire! Le domaine skiable des Karellis tel qu'il est dimensionné actuellement est très bien. Il ne doit pas être étendu. **Les vallons, le col d'Albanne et la Pointe d'Émy doivent être sauvegardés.**



La Pointe d'Émy et son rempart côté Albiez.

Un Cœur pour Émy

Le samedi 8 février, à Montricher-Albanne, s'est tenu un rassemblement pour la défense de la montagne.

Dans le collimateur, la destruction des derniers alpages et cimes vierges de la commune de Montricher-Albanne et la liaison Albiez-Karellis : un télésiège jusqu'au col d'Albanne, cheval de Troie pour une extension vers la Pointe d'Émy alors que le domaine des Karellis est déjà surdimensionné, l'arasement de la Pointe des Chaudannes alors que d'autres solutions existent et le massacre du Crêt de Tallière.

Les Schémas de Cohérence Territoriale (SCoT) sont aujourd'hui les instruments juridiques et administratifs qui permettent ces saccages : liaison Albiez-Karellis, Croix du Sud, extension des domaines skiables d'Aussois et Val Cenis, Club Med à Valloire, urbanisation massive des stations... Voilà pour la Maurienne. C'est la même chose dans les Aravis (liaisons des domaines skiables, Club Med au Grand Bornand et à la Clusaz...). Dans ces documents d'urbanisme, les bonnes intentions s'arrêtent aux diagnostics et aux Projets d'Aménagement Durables, pour ensuite laisser la place à une collection de projets démesurés qui nient l'évidence du changement climatique, de l'endettement des communes et du non-renouvellement de la clientèle.

« NI ICI, NI AILLEURS » étaient les maîtres mots de la journée. Une centaine de participants, cheveux blancs, cheveux gris, ont répondu à l'appel du cœur et des associations : La Harde, Vivre et Agir en Maurienne, Mountain Wilderness, Club Alpin Français, France Nature Environnement, PACT Tarentaise et Vivre en Tarentaise, le Collectif Fier-Aravis, les associations Protégeons La Joyère et Valloire Nature et Avenir, les 3 syndicats nationaux d'accompagnateurs en montagne (SIM, SNAM et UNAM).

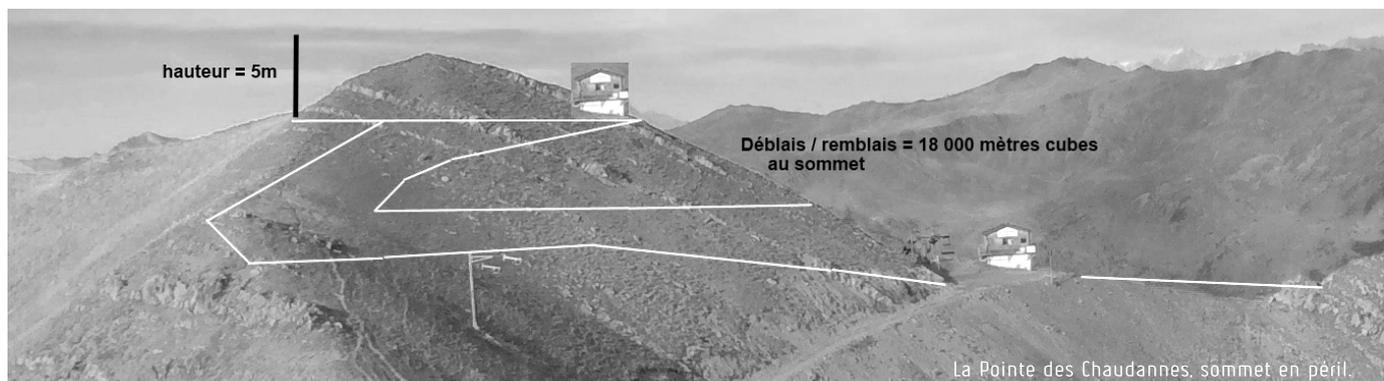
Dans une ambiance chaleureuse, accueillis par une équipe de locaux, à ski de rando, en raquettes et en hors piste, ils sont venus de l'Isère, du Beaufortain, de Chambéry et des Bauges, des Aravis, de Tarentaise et de toute la Maurienne pour former un cœur symbolique sur le plateau de La Plagne, face à un panorama grandiose.

La journée fut bien orchestrée et anticipée dans ses moindres détails grâce au travail de La Harde.

Les plus jeunes ont dynamisé la « olà » et lancé au gré du vent des bulles de savon géantes.

Les montagnards de cœur ici rassemblés entendent faire primer la voix de la raison : les stations ont été construites pour permettre le développement des territoires de montagne, il ne faut pas qu'elles en deviennent les prédateurs et fossoyeurs. Pour continuer de vivre au pays il faut se développer différemment, se diversifier et respecter les montagnes qui nous entourent. Ainsi, par exemple, Dobratsch en Autriche, a dû démanteler ses remontées mécaniques. Dans la foulée a été créé un Parc Naturel et la clientèle fréquentant la station a doublé en 5 ans. La Valle Maira dans le Sud du Piémont, elle, a misé sur la rando, à contre-courant du modèle touristique industriel et accueille désormais 80 000 touristes à l'année dont 80% de clientèle internationale. Ce sont des choix politiques et économiques moteurs qui doivent être anticipés par toutes les communautés qui ne veulent pas être mises au pied du mur.





La Pointe des Chaudannes est-elle vouée à la destruction?

Tout le monde s'accorde pour dire que le télésiège des Chaudannes permettant de rejoindre le point le plus haut du domaine skiable des Karellis est lent, inconfortable, et présente des signes d'obsolescence avancée. Dans sa configuration, le site du col de Charroute (2 480 m), là où se trouve l'arrivée du télésiège actuel n'est pas assez grand pour permettre l'installation de la gare d'arrivée du futur télésiège débrayable : 250 m² sont nécessaires.

Pour son remplacement, la Régie Autonome des Remontées Mécaniques des Karellis propose pour seule et unique solution de terrasser le sommet et **décapiter la Pointe des Chaudannes**. Là encore c'est une question d'égo alors que d'autres solutions existent. Pourquoi ne pas envisager la création d'une plateforme avec enrochements au col de Charroute afin d'agrandir le site et permettre l'arrivée du débrayable? Ou pourquoi ne pas installer la gare d'arrivée sur l'antécime Nord de la crête des Chaudannes présentant un impact moindre au niveau du paysage? Jusque-là on pouvait croire que la liaison Albiez-Karellis, qui devait s'opérer par la Pointe des Chaudannes, pouvait être l'excuse ultime. Depuis le résultat de l'enquête publique concernant le SCoT de Maurienne, la variante d'un ascenseur entre les Arpons (côté Karellis) et Plan Corbé (côté Albiez) semble ressortir des cartons. La Pointe des Chaudannes ne fait plus l'unanimité... Il faut savoir que le site choisi pour la liaison aura un impact direct sur le prix du forfait (*UTN Liaison Albiez-Karellis, 2017, p 158*): la majoration du forfait est considérée comme « forte » pour l'option Pointe des Chaudannes (de l'ordre de 34 à 38%), alors qu'elle est considérée comme « limitée » pour l'option Ascenseur/Arpons (10 à 11%).

« Les Karellis n'ont pas besoin de s'afficher comme une station qui décapite des montagnes alors que d'autres solutions existent. »

Pourquoi les Karellis veulent-ils à tout prix détruire une montagne? La réponse se trouve dans les tractations du Protocole d'Accord pour la liaison entre Albiez et les Karellis, signé par les communes de Montricher-Albanne et d'Albiez-Montrond (22 novembre 2019). Ainsi, la Pointe des Chaudannes présente une « arrivée au point culminant du domaine skiable avec une vue panoramique », tandis que l'option d'ascenseur avec arrivée/départ aux Arpons présente « une arrivée en crête et donc moins qualitatif en terme de marketing ». Avec toujours en tête l'envie de vouloir réaliser une piste de descente côté Albiez dont les services de l'État ne veulent pas pour des raisons de sécurité. Tout cela n'est donc qu'une

histoire de marketing, de commercialisation.

Cerise sur le gâteau, une piste bleue sera créée sur le Crêt de Tallière, depuis l'arrivée du téléski de La Plagne jusque vers l'arrivée du télésiège de Vinouve. Tout le secteur est un véritable chaos de blocs, le remodelage du terrain s'annonce énorme et la cicatrice laissée dans le paysage sera indélébile. L'été, le Crêt de Tallière est

le seul et dernier endroit par lequel on peut rejoindre la Pointe des Chaudannes grâce à un petit chemin d'altitude très agréable. C'est un véritable produit d'appel pour la station des Karellis, aussi bien pour les marcheurs du dimanche que pour les traileurs et les sportifs. Aujourd'hui, depuis l'arrivée du 6 places de Vinouve, ils vont admirer le Mont Blanc au sommet de la Pointe des Chaudannes tout en empruntant la seule voie d'accès qui n'a pas encore été dynamitée et concassée. La piste de Tallières n'est pas essentielle. Les Karellis n'ont pas besoin de s'afficher comme une station qui décapite des montagnes alors que d'autres solutions existent.



La Pointe des Chaudannes et l'arrivée du télésiège actuel.

Liaison Albiez-Karellis: en toute honnêteté...

La liaison Albiez-Karellis est présentée comme l'alpha et l'oméga, la pierre angulaire, ce par quoi tout doit advenir. Y-a-t-il même un débat? Pour les pétitionnaires du projet c'est simple et très schématique: c'est la liaison ou la mort. En dehors de ça point de salut.

« Le projet de liaison Albiez-Karellis a du plomb dans l'aile. »

L'idée d'une liaison Albiez-Karellis date des années 70-80. **Le principal obstacle au projet est la nature elle-même.** Côté Albiez, tout un secteur est soumis aux mouvements de terrains et aux avalanches, un véritable mur à franchir: 620 mètres de dénivelé pour une pente moyenne de 72% (195% au plus fort). Pour ce projet contre-nature il est nécessaire de faire appel à des solutions techniques qui réclament d'énormes moyens financiers: 16M d'euros à charge pour Albiez, déjà en interdit bancaire. Pour justifier de tels équipements, Albiez doit changer de visage. La petite et charmante station-village sera bétonnée à court et moyen terme, d'abord 900 lits, sans garantie que l'adduction en eau soit suffisante.

Néanmoins, tout est fait pour que ce projet voit le jour: il est inscrit dans le SCoT de Maurienne au titre des Unités Touristiques Nouvelles structurantes et les Plans Locaux d'Urbanisme des deux communes sont révisés. Chaque année, dans les médias les élus annoncent l'arrivée du messie, jusqu'au Protocole d'Accord pour la liaison signé par les deux communes à l'automne 2019 (purement électoraliste). Entre temps la situation économique d'Albiez s'est considérablement dégradée au point de figurer dans un rapport de la Cour Régionale des Comptes. Le dossier de liaison n'a pas été présenté devant le Comité de Massif. Finalement, le compte rendu de l'enquête publique du SCoT autorise le projet de liaison à condition que le télésiège de liaison ne soit pas réalisé. **Le projet de liaison est donc vidé de sa substance.** Il est même présenté comme d'un intérêt incertain pour les skieurs des Karellis. Sans compter sur les résultats à venir des élections municipales, les recours juridiques probables contre le SCoT, les PLU des deux communes, et les autorisations nécessaires aux travaux. Imaginer une réalisation dans les 5 ans à venir semble purement fantaisiste. Le projet de liaison Albiez-Karellis a du plomb dans l'aile.



Ce projet défaillant est dommageable. Il ne sert à rien de s'y accrocher.

Les glaciers des Alpes, dont celui de Saint-Sorlin-d'Arves, sont voués à disparaître quasi entièrement d'ici la fin du siècle (Vincent et al. 2019). L'épaisseur du manteau neigeux va continuer à diminuer, avec une évolution future qui dépend des efforts d'atténuation des émissions de gaz à effet de serre, globalement et localement. Les territoires de montagne doivent s'adapter au changement climatique (rapport ADAMONT). Qui profitera de ces remontées-pentes dans 10, 20 ou 30 ans? Constituer un domaine relié en détruisant le milieu naturel, dans l'espoir de faire venir des charters, est-il un moyen pour lutter contre le changement climatique qui menace lui-même la ressource en neige? Aujourd'hui malgré l'endettement des stations de ski et des communes, malgré les impacts du changement climatique en montagne, certains s'entêtent et veulent toujours plus. **Pourvu que le contribuable paie et que la nature en fasse les frais.** Cela s'appelle aller dans le mur. La situation de la station d'Albiez nous alerte: la régie communale est reprise par une filiale du département de la Savoie. Les salariés des remontées mécaniques, véritables chevilles ouvrières ne gagnant déjà qu'un Smic amélioré, voient leurs contrats revus à la baisse. Un travailleur en montagne est-il condamné à vivre dans la pauvreté et la précarité? Pour faire face à l'endettement, les taxes locales augmentent de manière exponentielle, alors que le prix du foncier est toujours celui d'un lieu touristique c'est-à-dire prohibitif. «Vivre et travailler au pays» ces mots ont-ils encore un sens dans ces conditions? La situation se répète à Saint-Colomban-des-Villardards qui bénéficie pourtant déjà du vaste domaine des Sybelles. Aujourd'hui, «tu marches ou tu crèves», qu'importent les conditions sociales, économiques et environnementales. Cela nous concerne tous. Avec le changement climatique les stations en défaut seront de plus en plus nombreuses, des vallées entières seront sinistrées et connaîtront cet effet ciseaux. Devons-nous accepter ces manières d'agir qui augurent d'importants saccages afin de poursuivre un modèle qui s'épuise? Pour toutes ces raisons, Albiez et les Karellis ne sont pas destinées à être reliées. D'ailleurs leur bassin de vie ne dépend pas uniquement de l'activité ski industriel.

S'il n'y a pas de liaison, de quoi demain sera-t-il fait ?



Les Aiguilles d'Arves depuis les hauteurs du Chalmieu.

Albiez et Montricher-Albanne ont d'autres atouts. Là encore, c'est la nature qui apporte la solution. Le domaine skiable continuera de vivre tant qu'il pourra, pour le plus grand bonheur des familles habituées à venir en séjour à Albiez et celles cherchant autre chose qu'une usine à skieurs. Dans le même temps, comme aux Aillons-Margériaz, avec l'aide des banques et sur d'autres sites en reconversion, on investira dans l'écotourisme en faisant confiance aux savoir-faire locaux et aux nouvelles idées. C'est cela l'avenir. Ce n'est pas un modèle industriel qui s'imposera et remplacera le modèle actuel. Mais un faisceau de solutions, illustrant la véritable richesse et diversité d'un territoire de montagne d'une très grande valeur patrimoniale et paysagère au pied des Aiguilles d'Arves. **Si le ski est en crise**: renouvellement de la clientèle, changement climatique, endettement des opérateurs, **la passion pour la montagne, elle, ne l'est pas**. Désaisonnalisation, diversification et protection de la nature sont aujourd'hui essentielles pour toutes les communautés souhaitant vivre du tourisme en montagne.

L'exemple de Dobratsch en Autriche est aujourd'hui un cas d'école. La station située près de Villach et qui disposait d'un télésiège, de six téléskis et même d'une piste homologuée par la FIS connaissait un équilibre précaire. Plutôt que d'opter pour l'installation de canons à neige et le renouvellement de son parc en remontées mécaniques, elle a plutôt choisi son démantèlement et dans la foulée en 2002 naissait le Parc Naturel de Dobratsch. Dans les 5 dernières années la clientèle fréquentant le site a quasiment doublée, passant de 30 000 à 50 000 touristes venant de toute l'Europe, été comme hiver.

>> <http://www.naturparkdobratsch.at/de/>

Plus intéressant encore, l'exemple du Valle Maira, cette vallée isolée du sud du Piémont, en Italie. Le développement touristique initié dans les années 90 s'est voulu volontairement à contre-courant du modèle touristique industriel. Il n'y a qu'un seul télésiège ! Ici on mise sur la rando été comme hiver. La vallée est restée sauvage et accueille désormais 80 000 touristes à l'année: 50 000 l'été et 30 000 l'hiver, composés à 80 % d'une clientèle internationale.

>> <http://www.vallemaira.org/fr/>

Ces exemples, qui sont et seront de plus en plus nombreux, nous montrent que pour continuer à vivre au pays il faut se développer différemment. Ce sont des choix politiques et économiques moteurs qui doivent être anticipés par les communautés qui ne veulent pas être mises au pied du mur.

La Garde

Pour l'association, Jean-Luc OTTENIO



Les Vallons de la Chible au printemps.

Pour aller plus loin :

Regardez le film *L'Argent de la neige* de Pascale Carnacade et Laurent Cibien. <http://www.dailymotion.com/video/x1ep5zk>

Consultez le 4^{ème} rapport sur l'état des Alpes: *Le Tourisme durable dans les Alpes*. <http://www.alpconv.org/fr/AlpineKnowledge/RSA/tourism/Documents/RSA4%20fr%20WEB.pdf>

Changez d'approche avec AlpMonitor: *Tourisme hivernal - une commune en chemin vers une plus grande qualité de vie et sur la piste du changement* (CIPRA, 2017).

Déclin des plus grands glaciers des Alpes françaises au cours du XX^{ème} siècle Vincent et al. <http://documents.irevues.inist.fr/handle/2042/70369>

Le projet ADAMONT sur l'adaptation des territoires de montagne au changement climatique. <http://www.drias-climat.fr/accompagnement/section/215>